

CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CAMEROUN

Symposium des Evêques du Cameroun et d'Allemagne

**DE LA QUESTION SOCIALE A LA PASTORALE SOCIALE
ETUDE L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DES EVEQUES DU CAMEROUN
EN LIEN AVEC LE *COMPENDIUM DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE***

Présenté par MGR Jean MBARGA
Evêque du diocèse d'Ebolowa-kribi

EDEA, Janvier 2008

Introduction

Le Cameroun est en pleine croissance; tout se met en route dans cette nation devenue indépendante le 1^{er} janvier 1960 soit moins de 100 ans d'existence nationale. Dans ce contexte tous les secteurs de la vie sociale sont en fait des pépinières d'une réalité nationale en construction et aussi en mutation.

Cette réalité actuelle ne doit pas faire oublier le passé historique de ce pays qui depuis près de 3 siècles coopère avec des nations variées comme l'Allemagne, la France, l'Angleterre.

La question sociale qu'il est préférable de décrire et non de définir, se pose comme un ensemble de problèmes qui concernent le fonctionnement des politiques de construction d'une nation au service de tous et de chacun. Les secteurs les plus en vue sont la politique, l'économique, et les composantes de la société civile.

Au cœur de cette situation, l'Eglise s'est donnée le devoir de présence et d'accompagnement à la fois dans la sphère de la pensée comme dans l'action, bien sûr dans le respect de sa spécificité éthique et pastorale. Cette option pastorale tire ses origines dans les engagements des premières heures de l'évangélisation avec les pères pallotins. (cf. plaquette de M. L'Abbé NDI OKALA Joseph, *Sources et mémoires ecclésiales de l'Eglise Catholique du Cameroun, 1891-1916*, 2007). Aujourd'hui, l'Eglise continue cet engagement, et porte le souci permanent de servir le présent et ses enjeux immédiats mais aussi, de promouvoir une vision qui tente de répondre à la question de savoir « *quel Cameroun pour nos enfants ?* » car en fait la question sociale s'élargit et embrasse cette problématique des droits fondamentaux à mettre en œuvre pour forger un projet durable, humain et prospère à notre nation.

En considérant cette pastorale sociale aujourd'hui à la lumière de la pensée sociale de l'Eglise, on peut noter que la réponse pastorale à la question sociale actuelle est progressive. Par rapport à l'engagement social des Evêques, le *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise* vient opportunément illuminer ce besoin de vision à la fois globale, logique, efficace et rassurante; comme florilège de valeurs et de principes humains universellement reconnus comme efficaces dans la construction d'une nation, cette somme de vérités de la vie sociale, héritée des trésors séculaires de l'Eglise, vient faciliter l'appréciation des choix et des pertinences de cette pastorale et inspirer la formulation d'options claires et humaines à faire valoir dans l'effort commun de croissance nationale.

Par conséquent, notre réflexion sur la pastorale sociale en même temps qu'elle assume à la fois les enjeux existentiels du présent va puiser la lumière de cette sagesse sociale universelle pour donner une réponse qui soit une vraie stratégie au présent et au futur d'où la seconde question : « *quelles voies de solutions sociales pour aujourd'hui et demain ?* »

Notre exposé veut suivre les articulations suivantes :

- I- Les sources de la pastorale sociale
- II- Analyse et interprétation
- III- Les enjeux éthiques émergents
- IV- L'horizon 2015.

I- LES SOURCES DE LA PASTORALE SOCIALE

La pastorale sociale des Evêques du Cameroun est un ensemble complexe d'engagements que les Evêques ont pris en faveur du progrès social de la nation. Ses sources de 1955 à nos jours se présentent ainsi : Les textes (lettres pastorales déclarations), les réunions nationales des Evêques (Assemblée plénières, Séminaires, Conseil Permanent) les commissions épiscopales et les services correspondants.

A/ Le corpus des textes des Evêques

La Conférence Episcopale Nationale du Cameroun a publié en 2005 une compilation de textes relatifs à la pastorale sociale sous le titre : « *L'enseignement social des Evêques du Cameroun* » (1955-2005) ; AMA, CENC, 2005) en abrégé dans ce dossier ESEC. C'est un document de référence.

Sans vouloir en faire une présentation exhaustive, on peut dire que ces textes font connaître à la fois l'engagement social des Evêques et leur enseignement pastoral sur les points de doctrine et de morale. Deux genres émergent de ces textes : *l'occasionnel* qui donne la position des Evêques par rapport aux événements importants de la vie de la nation et le *doctrinal* qui rappelle la morale chrétienne sur les questions sociales.

Parmi les textes occasionnels, on peut évoquer entre autres :

* Les lettres pastorales

- 1959, *La lettre des Evêques à l'occasion de l'indépendance du pays*
- 1985, *La lettre pastorale des Evêques à l'occasion de la visite du pape.*
- 1988, *La lettre des Evêques sur l'engagement des laïcs dans la vie de la nation*
- 1990, *La lettre pastorale des Evêques sur la crise économique dont souffre le pays.*
- 2004, *La lettre des Evêques sur le droit et le devoir de vote.*

* Les déclarations

On peut également citer certaines déclarations faites sur les questions politiques et sociales :

- 1970, sur l'affaire Mgr NDOGMO (ESEC, op. cit., 503sq.)
- 1983, sur l'enfance, jeunesse et famille (id., 505sq.).
- 1991, sur la situation socio politique du pays (id., 509sq.).
- 1992, sur l'enseignement catholique (id., 513sq.).
- 1994, après la mort du père Engelbert Mveng (id., 527sq.).
- 1997, sur les prochaines élections (id., 531sq.).
- 1999, La déclaration des Evêques sur le SIDA (Secrétariat CENC).
- 2001, l'insécurité dans notre pays (id., 535sq.).
-

* Les textes doctrinaux

Sur le plan doctrinal et éthique, on peut citer :

- 1973, *La lettre pastorale sur l'avortement provoqué.*
- 1981, *Le directoire de pastorale familiale et conjugale.*
- 1989, *La lettre pastorale sur l'enseignement catholique.*
- 1991, *La lettre pastorale sur la parenté responsable.*
- 1996, *La lettre pastorale sur le tribalisme.*
- 2004, *Le guide pastoral pour le mariage catholique.*
- 2006, *Le Catéchisme National de l'Eglise catholique du Cameroun.*

B) Les réunions nationales des Evêques

A plusieurs reprises, les Evêques ont étudié des thèmes liés à l'engagement social de l'Eglise

*** Assemblées plénières**

Sur :

- 1970, Les problèmes qui se posent à l'Eglise du Cameroun, spécialement après l'arrestation de Mgr NDOGMO, Evêque de Nkongsamba. (ESEC, op cit., 301sq.).
- 1974, La famille (id., 307sq.).
- 1975, Le statut de l'Ecole catholique (id., 313sq.).
- 1978, L'évangélisation du monde des jeunes (id., 331sq.).
- 1979, L'Eglise et le monde des jeunes (id., 335sq.).
- 1980, Les fonctions de la famille chrétienne dans le monde contemporain (id., 335sq.).
- 1981, Les fonctions de la famille chrétienne dans le monde contemporain (id., 343sq.).
- 1982, Santé et famille (id., 345sq.).
- 1983, Santé et famille (id., 351sq.).
- 1984, Jeunesse et santé (id., 357sq.).
- 1985, Jeunesse et santé (id., 363sq.).
- 1986, Vocation et mission des laïcs dans notre Eglise et notre pays (id., 369sq.).
- 1987, Vocation et mission des laïcs dans notre Eglise et notre pays (Secrétariat CENC).
- 1988, L'inculturation et la seconde évangélisation (ESEC, op. cit., 371sq.).
- 1990, La pastorale urbaine (id., 381sq.).
- 1992, « De la première à la seconde évangélisation » (id., 385sq.).
- 1993, L'école catholique ne doit pas mourir ! (id., 387sq.).
- 1994, L'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques (id., 389sq.).
- 1995, L'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques (id., 393sq.).
- 1996, L'Eglise famille de Dieu (id., 385sq.).
- 2003, La contribution de l'Eglise catholique au développement et l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) (id., 407sq.).
- 2004, L'engagement de l'Eglise dans le développement et la lutte contre la pauvreté (id., 411sq.).
- 2005, Le 10^{ème} anniversaire de *Ecclesia in Africa* : Bilan et perspectives (Secrétariat CENC).
- 2006 La gestion et la vie de nos paroisses et de nos diocèses (Secrétariat CENC).

Séminaires

Sur :

- 1990, La pastorale urbaine (ESEC, op. cit., 371sq.).
- 1991, Les religions traditionnelles (id., 451sq.).
- 1996, Le développement dans le cadre de l'Eglise en Afrique (id., 461sq.).
- 1997, Justice et paix (id., 465sq.).
- 1998, La bonne gouvernance (id., 469sq.).
- 2004, L'engagement de l'Eglise dans le développement (id., 485sq.).

*** Le Conseil Permanent**

Le Conseil Permanent a publié en maintes occasions des communiqués finaux relatifs aux questions de société : l'accession de M. Paul BIYA à la magistrature suprême (1982), la vie politique (1992), la situation sociopolitique et économique (1994 ; 1995).

C) Les commissions épiscopales

L'engagement social de l'Eglise du Cameroun se fait découvrir aussi auprès des services de la Conférence Episcopale Nationale qui ont la charge d'animer la pastorale sociale dans les diocèses en lien avec les services diocésains correspondants.

- Commission pour l'éducation catholique avec le Secrétariat National à l'Education Catholique (SENECA).
- Commission pour la communication sociale avec le Multi Media Center (MMC) et l'Atelier de production audio-visuelle (AMA) et L'Effort Camerounais.
- Commission pour la santé avec l'Organisation Catholique de la Santé du Cameroun (OCASC).
- Commission Développement et Caritas avec le Bureau des Activités Socio-Caritatives (BASC/Caritas) et le Service National Justice et Paix.
- Commission pour l'apostolat des laïcs avec l'Aumônerie Générale de l'Apostolat des Laïcs (AGAL).

L'ensemble de ces sources révèle l'engagement prophétique des Evêques en faveur du progrès social. Au niveau de l'enseignement, les Evêques ont instruit les fidèles et les citoyens de bonne volonté sur les valeurs sociales fondamentales à la lumière de l'Evangile et de l'enseignement social de l'Eglise.

L'assiette thématique de cet engagement est riche. « *En effet, parmi les dix thèmes principaux pouvant récapituler le corpus des déclarations et autres messages des Evêques, on remarque que « évangélisation » vient en deuxième position après « vie apostolique et sociale» et dans l'ensemble des textes de l'enseignement social des Evêques du Cameroun, on retrouve aussi de nombreux titres se rapprochant à la vie politique et sociale, tandis que d'autres renvoient à l'évangélisation. Puis suivent par ordre de préférence « famille-mariage », « évènements », « école-éducation », « pastorale » et « laïcité » (ESEC, op. cit., 544).*

Au niveau des actions de développement, l'implication des Evêques est constante et innovatrice (pionnière), complémentaire (aux côtés des pouvoirs publics et autres acteurs) et exemplaire (modèle) avec comme fondement l'option préférentielle pour les pauvres à la lumière de l'Evangile. Ils combattent la pauvreté des populations, les délinquances multiples et la mauvaise gestion des biens publics.

Cette « intervention de l'Eglise (communauté) n'est pas :

- 1) une substitution ni
- 2) une suppléance mais
- 3) une complémentarité qui peut être
 - historique ou chronologique (temps)
 - géographique (espace)
 - surtout qualitative
 - éthique : donnant fondement et motivation aux vertus civiques
 - spirituelle : dimension verticale et supplément d'âme. » Mgr Jean ZOA in CENC, Santé et famille, 1983, 9.

D) Autres sources

Il convient de signaler sans oublier les textes pontificaux et ceux du SCEAM, certains textes du fait que ceux-ci participent étroitement à la pastorale sociale des Evêques.

* Jean-Paul II, *L'Exhortation Apostolique Post-synodale Ecclesia in Africa*. C'est une vraie charte de la seconde évangélisation dans les diocèses du Cameroun. Les travaux effectués lors de la célébration du 10^{ème} anniversaire ont permis de retenir certaines lignes directrices dans l'engagement social de l'Eglise.

* Les travaux de l'Association des Conférences Episcopales de la Région d'Afrique Centrale (ACERAC)

ACERAC, *L'Eglise et la pauvreté en Afrique Centrale : le Cas du pétrole*, Malabo, 2002.

_____, *La femme dans la société et dans l'Eglise*, Malabo,

_____, *L'Eglise et la pauvreté en Afrique centrale : le cas de l'exploitation forestière*, N'Djamena, 2005.

_____, *Les jeunes dans la société et dans l'Eglise*, N'Djamena, 2005

II- ANALYSE ET INTERPRETATION

Ces différentes sources révèlent trois engagements principaux :

- l'engagement politique
- l'engagement économique
- l'engagement civil.

1) L'ENGAGEMENT POLITIQUE

a) Textes

Pour accompagner la croissance de la vie politique au Cameroun, les Evêques ont régulièrement fait entendre leurs voix sur les questions variées de la vie politique nationale et internationale.

Ils se sont révélés avant tout prophètes de l'espérance. Cette espérance s'exprime déjà en 1959 dans la lettre publiée à l'occasion de l'indépendance du pays ; de façon permanente, face aux situations variées, les Evêques réaffirment l'espérance ; en 1990 par exemple ils déclarent : « *voilà pourquoi, nous vos Evêques et vos pasteurs avons décidé de vous adresser cette lettre comme un message de solidarité dans vos épreuves, de soutien d'encouragement et d'espérance, pour vous guider dans la recherche de solutions capables de permettre à tous et à chacun, de retrouver des conditions de vie normale, dans la justice, la paix, et la solidarité* » (ESEC, op. cit., 149).

* Lettres pastorales

Les Evêques défendent une certaine vision de la vie politique :

- Ils sont favorables à l'indépendance du Cameroun. (1959).
- Ils défendent l'engagement des laïcs dans la politique et la vie de la nation (1988).
- Ils soutiennent le multipartisme et la démocratie (1990).
- Ils promeuvent la conscience nationale (1991).
- Ils défendent la paix, les droits de l'homme, l'Etat de droit, l'unité (1990) le dialogue, le dépassement des divisions (1991).
- Ils dénoncent le tribalisme (1996), la corruption (2000), l'insécurité (2001).
- Ils exhortent les citoyens à voter (2004).

* Déclarations des Evêques

Elles portent :

- En 1970, sur l'affaire Mgr NDONGMO. (op. cit., 503sq.).
- en 1994, sur l'assassinat du Père Engelbert MVENG (id., 527sq.).
- en 1997, sur les prochaines élections législatives (id., 531sq.).
- en 2001 sur l'insécurité dans notre pays (id., 535sq.).
- En 2000, sur la corruption et les détournements des fonds publics (Secrétariat de la CENC).

b) Réunions nationales des Evêques

* Assemblées plénières

Au cours de cette assemblée, ce sujet politique a été étudié :

- 1970, l'arrestation de MGR Albert NDOGMO, Evêque de Nkongsamba

* Séminaires

- 1997, les Evêques ont réfléchi sur les problèmes de justice et paix : ils ont réaffirmé leur engagement en faveur de la promotion humaine, des droits de l'homme, de la lutte contre le tribalisme et de l'insécurité galopante, de la paix, du progrès et de la promotion nationale, de la communion nationale, de la démocratie, du sens du bien commun, de la lutte contre la corruption, d'une société de justice et de paix. (op. cit., 465sq.).
- 1998, lors de leur 22^e Séminaire, les Evêques se sont penchés de nouveau sur le thème *Justice et paix* dans la situation sociale de notre pays. (op. cit., 469sq.).

c) Le Service national Justice et Paix

Celui-ci assure sa mission d'engagement politique en collaboration avec les diocèses :

- «- Il dispense une formation permanente sur les droits de l'homme et les devoirs de l'homme au niveau des communautés chrétiennes ;
- Sensibilise les communautés sur les problèmes et enjeux d'actualité qui les engagent et les interpellent ;
- Assure le conseil juridique des personnes en difficulté ;
- Vulgarise les textes et les textes et les documents de nature juridique pour informer les communautés sur leurs droits et devoirs ;
- Appuie le règlement des conflits à l'amiable dans les communautés ;
- Assure le suivi du processus démocratique et la promotion de l'enseignement social de l'Eglise. » CENC, *L'Eglise catholique face à la pauvreté. Orientations stratégiques à l'horizon 2015*, 2004, Yaoundé, 21 (abrégé dans ce dossier OSH).

Ces multiples engagements politiques s'intègrent dans ce que le *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, appelle « la communauté politique (cf. Conseil pontifical, « Justice et Paix », *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, Rome, Libreria Editrice Vaticana, 2005, (en abrégé dans ce document CDSE) nn. 377-427). L'engagement politique des Evêques ne s'inscrit pas dans une idéologie, ni dans un parti politique ; elle sert le système de la démocratie présenté de façon organique dans le *Compendium* (cf. id., nn. 406-416).

2) Sur l'engagement économique

La situation économique ne s'est pas améliorée depuis plusieurs années ; la croissance tarde à venir ; la pauvreté et la précarité s'installent. Le chômage est élevé ; l'inflation aussi ; face à la libéralisation des marchés peu de citoyens sont préparés ; les délinquances économiques sont nombreuses ; La corruption mine et dérègle la vie économique. Les différents projets de développement donnent peu de fruits ; les zones rurales s'enlisent.

Face à cette crise économique de notre pays inscrit parmi les pays pauvres très endettés (PPTE), les Evêques ont promu plusieurs engagements :

a) Textes

Les Evêques proposent sans complaisance des analyses systématiques des maux qui minent l'économie ainsi que des stratégies d'issue de crise :

- 1990, *Lettre pastorale sur la crise économique* (ESEC, op. cit., 149sq.).
- 2000, *Lettre pastorale des Evêques sur la corruption* (Secrétariat CENC).
- 2004, *L'Eglise catholique face à la pauvreté. Orientations stratégiques à l'horizon 2015*, Yaoundé.

b) Réunions nationales des Evêques

*** Assemblées plénières**

Les sujets abordés relèvent de l'économie sociale et participative :

- 2003, *La contribution de l'Eglise catholique au développement et l'initiative des pays pauvres Très endettés (PPTE)* (ESEC., 407sq.).
- 2004, *L'engagement de l'Eglise dans le développement et la lutte contre la pauvreté.* (id., 411sq.).
- 2005, *Le 10^{ème} anniversaire de Ecclesia in Africa : Bilan et perspectives.* (Secrétariat CENC).
- 2006, *La gestion et la vie de nos paroisses et de nos diocèses.* (id.).

* Séminaires

La question du développement a dominé la réflexion :

1981, *Vie matérielle et spirituelle des ouvriers Apostoliques. Etape I. La vie matérielle des prêtres.* (ESEC, op.cit., 415sq.).

1996, *Le développement dans le cadre de l'Eglise en Afrique* (id., 461sq.).

2004 : *L'engagement de l'Eglise dans le développement* (id., 485sq.).

d) Le Bureau des Activités Socio-Caritatives (BASC)

Le réseau BASC/CODAS mène « *des actions multiformes de charité de l'Eglise catholique qui est au Cameroun* ». Il s'est doté en 2007 d'un **Plan stratégique** « *pour assurer la continuité et contribuer au développement de ces actions dans les années à venir.* » *Plan Stratégique, 3.*

« *Ses principales activités découlent des axes stratégiques suivants :*

- *Réduction de la pauvreté et augmentation du niveau de participation qu'accompagnent les organisations de promotion humaine (OPH) ;*
- *Développement et amélioration des capacités et des compétences des OPH ;*
- *Amélioration et développement de la communication institutionnelle et du plaidoyer en faveur des pauvres ;*
- *Développement d'un partenariat actif et de qualité aussi bien avec les partenaires du Nord qu'avec les pouvoirs publics, les confessions religieuses, les organisations de la société civile au Cameroun, les organismes du système des Nations Unies...*
- *Amélioration des capacités managériales des équipes de coordination (niveau national, diocésain et paroissial) ainsi que le renforcement de la fonction de coordination et de représentation.* » (OSH, 19-20).

Dans ce contexte de crise économique, les Evêques se sont engagés à lutter contre la pauvreté. La stratégie adoptée est multidimensionnelle :

✚ Sur le plan moral, ils promeuvent :

- l'intégrité et la compétence des dirigeants
- le respect du bien commun et de la justice sociale
- la condamnation de toutes les délinquances économiques, notamment la corruption.
- La culture du travail
- La culture de la paix
- La solidarité sociale
- La subsidiarité
- La solidarité internationale

✚ Sur le plan économique, ils prônent :

- une économie intégrée
- des programmes alternatifs de développement
- l'amélioration des services sociaux
- une saine gestion du patrimoine national
- un commerce international plus juste
- des échanges commerciaux régionaux
- le renforcement du partenariat

En considérant la vision économique du *Compendium* dans le contexte de l'Eglise qui est au Cameroun, il ressort que l'enseignement social des Evêques sur l'économie intègre bien le rapport étroit entre morale et économie, thème bien structuré dans le *Compendium* (CDSE, nn. 323-335). Bien plus, l'option en faveur du développement intégral et de la solidarité initiée par le Pape Paul

VI dans L'encyclique *Populorum Progressio* en 1967 et poursuivie par le Pape Jean-Paul II notamment dans l'encyclique *Sollicitudo Rei Sociali* en 1987 a marqué la vision des Evêques (cf. CDSE, nn. 446-450). Par rapport au *Compendium*, on peut dégager des ouvertures de progression suivantes:

La problématique de l'initiative privée exposée dans le *Compendium*, nécessite un approfondissement des Evêques à l'heure où notre pays s'éveille aux formes les plus variées de l'économie de marché, de production et de mondialisation (cf. id., nn. 336-345).

Cela vaut également dans l'accompagnement de la mise en place des institutions économiques (le marché, le rôle de l'Etat, les corps intermédiaires, l'épargne et la consommation (cf. id., nn. 346-360). Il convient aussi de redire en se référant au *Compendium* combien il est important, voire urgent pour notre pays, de s'appesantir sur la question-clé du travail humain consacrée au deuxième chapitre du *Compendium*. Car, l'urgence de promouvoir une culture de travail s'impose dans notre pays: les questions du sens du travail, de la dignité des travailleurs, le droit au travail, le droit des travailleurs, la solidarité des travailleurs, la modernisation et la mondialisation du travail méritent une grande attention (cf. id., nn. 255-322).

Pour les questions étudiées par la CENC, telles que le développement, le *Compendium* introduit le concept du droit au développement et la nécessité de la coopération internationale (cf. id., nn. 446-448) et la lutte contre la pauvreté, il précise les principes fondamentaux : la destination universelle des biens, la solidarité et la subsidiarité ; pour la dette extérieure, il en appelle à la communauté internationale ; la dette doit être remboursée sans cependant compromettre le droit des peuples à la subsistance et au progrès (cf. id., nn. 449-450). Cette vision économique ouvre aux Evêques des champs d'approfondissement et d'élargissement de leurs stratégies sociales.

3) L'ENGAGEMENT CIVIL DES EVEQUES

Les Evêques ont accompagné la croissance de la société civile en plusieurs domaines :

1° LA FAMILLE

De façon générale, le thème de la famille a dominé la réflexion des Evêques. Cet intérêt traduit la volonté des Evêques d'aider ce pilier de l'édifice social et ecclésial qu'est la famille à faire face aux mutations et même à la crise de désintégration qui la menace : « *L'importance cruciale de la famille pour la société en général, et pour l'Eglise en particulier, exige que les pasteurs de l'Eglise reviennent fréquemment sur ce thème, comme le requièrent les besoins toujours des temps.* » (*Lettre pastorale sur la parenté responsable*, n.1 in ESEC, 170). Des écrits ont été publiés et des sessions d'études effectuées :

a) Textes

*Lettres pastorales et autres publications

- 1979, *La lettre pastorale sur l'avortement provoqué* (ESEC, op. cit., 170sq.).
- 1981, *Directoire de pastorale familiale et conjugale*, (id., 57sq.).
- 1991, *La lettre pastorale sur la parenté responsable* (id., 170sq.).
- 1996, *La lettre pastorale sur le tribalisme* (id., 199sq.).
- 2004, *Le guide pastoral pour le mariage catholique* (id., 245sq.).

* Déclarations des Evêques

- 1983- Enfance, jeunesse et famille. A tous les jeunes de 15 à 24 ans (id., 505sq.).
- 1988 : Commission Episcopale Enfance et Jeunesse (id., 507sq.).

b) Réunions nationales des Evêques

***Assemblées**

- 1973, La pastorale de la famille (id., 302sq.).
- 1974, La famille (id., 307sq.).
- 1980, Les fonctions de la famille chrétienne dans le monde contemporain (id., 335sq.).
- 1981, Les fonctions de la famille chrétienne dans le monde contemporain (id., 343sq.).
- 1982, Santé et famille (id., 345sq.).
- 1983, Santé et famille (id., 351sq.).
- 1994, L'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques (id., 389sq.).
- 1995, L'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques (id., 393sq.).
- 1996, L'Eglise famille de Dieu (id., 385sq.).
- 2005, Le 10^{ème} anniversaire de *Ecclesia in Africa* : Bilan et perspectives. (Secrétariat CENC)

*** Séminaire**

- 1984, Un vade-mecum du droit canonique sur ...le mariage (id., 423sq.).

En somme, les Evêques ont donné au peuple camerounais un enseignement clair sur la famille et sa nature, sa mission dans l'Eglise et la société, le mariage chrétien et les ressources spirituelles et juridiques. Cet enseignement a permis aux familles de faire face à la crise d'identité et d'intégration sociale qu'elles affrontent aujourd'hui. La famille cellule de base de la société, joue un rôle moteur dans le développement national et l'épanouissement de chaque personne. Elle doit être monogamique fondée par l'union dans le mariage chrétien de l'homme et de la femme ouverte à la procréation et à l'éducation des enfants, active et présente dans la société et dans l'Eglise. Il faut reconnaître cependant que cette éthique chrétienne de la famille se heurte à un pluralisme des formes de familles qui interpelle de plus en plus le témoignage prophétique des familles chrétiennes et de l'Eglise pour faire apprécier et faire valoir l'idéal de la famille humaine, ses valeurs familiales telles que la sacralité de la vie (le non à l'avortement, le non à la procréation assistée, le non au contrôle artificiel des naissances, la parenté responsable). Le *Compendium* apporte à cette réflexion une approche organique et intégrale ; comme cellule de base de la société, la famille, société naturelle a son fondement dans le mariage, elle doit assumer sa subjectivité et est protagoniste de la vie sociale (cf. CDSE, 209-254).

2° L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'enseignement catholique souffre de l'irrégularité de l'aide de l'Etat. Mais malgré tout, il offre aux familles une éducation et une formation de qualité reconnue par tous. La question est de savoir comment rester un enseignement ouvert à tous, au coût abordable sans l'aide publique? La conjugaison du statut de l'enseignement catholique avec la laïcité de l'Etat et la nécessité d'une aide financière par l'Etat de tous les ordres d'enseignement reste grand défi. Dans ce contexte, les Evêques ont défendu fermement cet enseignement par leurs écrits et dans leurs différents travaux de concertation.

a) Textes

*** Lettre pastorale**

- 1989, *La lettre pastorale sur l'enseignement catholique* (id., 133sq.).

* Déclarations

- 1992, L'enseignement catholique (id., 513sq.).
- 1995, Intervention de MGR Raphaël Marie ZE aux états généraux de l'éducation (id., 529sq.).

b) Réunions des Evêques

*Assemblées

- 1975, Le statut de l'école catholique dans la nation (id., 313sq.).
- 1978, L'Eglise et le monde des jeunes (id., 381sq.).
- 1993, L'école catholique ne doit pas mourir ! (id., 387sq.).

c) Secrétariat National de l'Enseignement Catholique

« *Le SENECA exerce au service des établissements d'enseignement catholique les missions suivantes :*

- *l'information et la coordination pédagogique administrative ;*
- *la synthèse entre l'œuvre d'enseignement catholique et l'Etat ;*
- *la promotion et le contrôle de la formation chrétienne dans les établissements catholiques ;*

L'enseignement catholique aspire à construire et à exprimer des valeurs essentielles propres du fait de :

- *sa spécificité pédagogique et éthique, consistant à aider l'enfant et le jeune « à acquérir une personnalité digne de l'homme, digne d'un fils de Dieu, d'une fille de Dieu »¹ ;*
- *sa finalité qui allie une mission évangélique à un projet pédagogique et humain ancré dans les réalités locales² » (OSH, 17).*

La défense et la promotion de l'enseignement catholique reste et demeure une des priorités de l'engagement social des Evêques en faveur de la jeunesse. A maintes reprises, les Evêques défendent le droit à l'éducation, les droits de l'école catholique, le pluralisme scolaire, le choix libre du type de l'école pour les parents, les droits des enseignants. Dans ce contexte de lutte pour la survie, l'école catholique réussit sa performance et devient l'enseignement phare dans le pays : meilleur encadrement des enfants, meilleurs taux de réussite aux examens officiels ; cette performance fait de ses établissements, les plus convoités en milieux urbains.

Au niveau de l'enseignement supérieur, l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC) est une réalisation majeure appréciée et respectée. Ses filières de la faculté des sciences sociales et gestion sont très convoitées ; en fait, elle accueille le minimum d'étudiants par rapport à la demande. Son agrandissement et la création de nouvelles filières seraient opportuns aujourd'hui.

Le *Compendium* rappelle le droit de l'enfant à recevoir *un minimum de formation scolaire* (cf. CDSE n. 245) et la nécessité de recourir aux institutions éducatives catholiques pour « *l'inculturation du message chrétien, c'est-à-dire la rencontre entre l'Evangile et les divers savoirs* ». On pourrait y promouvoir la doctrine sociale de l'Eglise et l'initiative des ***Semaines sociales des catholiques, véritables laboratoires culturels*** (cf. id., n. 532).

¹ Message du Pape Jean Paul II au Cameroun, cité par l'Enseignement catholique au Cameroun 1890-1990. Publication du centenaire, 1990 : 122.

² Les statuts de l'Organisation de l'Enseignement catholique dispose que l'objet de la dite organisation est de « dispenser (...) l'instruction académique telle qu'elle est définie par les lois et règlements officiels en vigueur, en s'inspirant des valeurs traditionnelles, en les ouvrant aux rapports du monde moderne et à la lumière de l'Evangile. » art.2 al.2

3° LA SANTE

« A l'aube du 3° millénaire, la bonne santé physique des Camerounais est loin d'être un acquis. Malgré les efforts conjugués du gouvernement, de l'Eglise et des autres institutions, les soins ne sont pas encore généralisés ni accessibles à tous. » (1999, *La santé spirituelle et physique des Camerounais* in ESEC, 476).

Sur le terrain, les diocèses promeuvent l'accès aux soins à travers les centres de santé, les dispensaires, les infirmeries et quelques hôpitaux.

La question est de savoir comment les structures sanitaires catholiques peuvent-elles assurer l'accès facile aux soins des populations surtout les plus pauvres, sans les subventions publiques constantes.

a) Textes

- 1999, *La déclaration des Evêques sur le SIDA*.

- 2006, *Programme National de Lutte contre le SIDA. STRATEGIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE (2006-2009)*.

b) Réunions nationales des Evêques

*Assemblées plénières

- 1982, Santé et famille (id., 345sq.).
- 1983, Santé et famille (id., 351sq.).
- 1984, Jeunesse et santé (id., 357sq.).
- 1985, Jeunesse et santé (id., 363sq.).

* Séminaire des Evêques

1999, *La santé spirituelle et physique des Camerounais* (id., 475).

c) Organisation Catholique de la Santé au Cameroun

« Au Cameroun, l'Eglise assume cette fonction de guérison des corps par l'œuvre catholique de santé. Cette dernière a pour vocation principale de rendre les soins de santé accessible à tous et surtout aux plus pauvres par une prise en charge globale du malade. Ce service dont les structures couvrent l'ensemble du territoire national compte 211 formations sanitaires, toutes catégories confondues et reçoit plus de deux millions de cas chaque année. Les formations sanitaires catholiques figurent régulièrement en tête des structures dont la qualité du service, le dévouement des personnels et le niveau des prestations en font des références nationales. » (OSH,19).

La stratégie de l'Eglise catholique (2006- 2009) dans la participation au programme national de lutte contre le SIDA témoigne concrètement de cet engagement ferme des Evêques à améliorer les soins de santé et la qualité de l'accès aux soins dans un environnement difficile sans une aide publique stable.

La journée mondiale du malade organisée au Cameroun en 2005 a ouvert de nouveaux horizons à la pastorale de la santé dans nos diocèses.

Au-delà des services de santé fournis à travers les pays, la pastorale de la santé s'ouvre aussi à l'accompagnement spirituel, éthique et prophétique du monde médical au Cameroun. Cet effort est à intensifier au regard des pesanteurs dont souffre ce secteur.

Le *Compendium* déplore le manque des soins médicaux et l'abandon des pauvres dans la maladie (cf. CDSE n. 5) ; il défend la santé comme une exigence du bien commun (id. n. 166) et le devoir de l'amour préférentiel pour les pauvres de prendre en compte les personnes sans assistance médicale, ainsi que l'importance de la santé en milieu du travail (id., nos. 293 ;301) le droit à l'assurance maladie; il rappelle la responsabilité de la technique à fabriquer des précieux médicaments (id., n. 458), la responsabilité de tous à maintenir un environnement sain (id., n. 465) et étudie les différents défis de la médecine et des biotechnologies (id., nn. 472-480). Ce sont là autant de voies ouvertes pour approfondir la vision chrétienne de la santé ; la question de la sauvegarde de l'environnement pourrait être étudiée dans le contexte du Cameroun.

4° LA COMMUNICATION SOCIALE

La nécessité de promouvoir la communication sociale explique l'effort actuel de positionnement de ce service dans le pays et l'effort de restructuration en cours ; dans un paysage médiatique devenu concurrentiel, la Commission pour la communication sociale améliore ses productions et assure la promotion de l'éthique professionnelle auprès des entreprises communicationnelles.

a) Textes

2005, Multi media Centre (MMC) Production audiovisuelle. Projet de restauration.

2007, *Rapport d'activités 2007*(inédit)

b) Réunion nationale des Evêques

*** Séminaire**

1980, Les communications (Secrétariat CENC)

c) La Commission pour la communication sociale

« Pendant que AMA a en charge la promotion et la diffusion des supports d'évangélisation et d'outils didactiques destinés à l'enseignement, la formation ou la sensibilisation des populations dans divers domaines de développement, le MMC a pour mission :

- La production de documentaires audio-visuels d'inspiration chrétienne, respectant la doctrine sociale de l'Eglise, l'éthique chrétienne, en conformité avec le Magistère de l'Eglise catholique ;
- La participation à l'évangélisation et à l'éducation morale des enfants et des jeunes par les médias ;
- La couverture des événements nationaux ou diocésains d'une certaine importance » (OSH, 21).

Le *Compendium* met en valeur les exigences éthiques des moyens de communication ; ceux-ci doivent servir la solidarité (CDSE n.192), la communauté humaine et respecter les valeurs et les principes éthiques (id., 416) et faire croître la culture humaine. Les fidèles laïcs doivent veiller à ce que les moyens de communication sociale promeuvent une culture authentique, la solidarité ainsi que le discernement et la sélection de la part des usagers (id., nn. 560-562). Ces orientations posent les bases d'une réflexion approfondie sur l'éthique et les moyens de communication sociale au Cameroun.

5° L' APOSTOLAT DES LAÏCS

L'apostolat des laïcs connaît un rayonnement évident dans l'Eglise ; les associations, les mouvements, les confréries axés sur la vie spirituelle, les dévotions et le service ecclésial se multiplient. Beaucoup de laïcs organisés ou non participent aux réunions de prière et de liturgie et assurent l'éducation chrétienne, l'enseignement et les oeuvres de charité (cf. *Jean-Paul II au Cameroun*, Yaoundé, 24). Pour aider les laïcs à s'engager dans le renouvellement de l'ordre temporel, les Evêques ont ouvert deux voies ; d'une part, la promotion des organisations catholiques telles que Justice et Paix, BASC/CODAS, OCASC, SENECA et la formation à l'enseignement social avec les différents documents pastoraux cités plus haut. De fait, les laïcs font partie des principaux destinataires de cet enseignement social.

a) Textes

La plupart des documents susmentionnés de pastorale concernent les laïcs ; à eux revient la mission du renouvellement de l'ordre temporel. Citons particulièrement :

- 1988, La lettre des Evêques sur l'engagement des laïcs dans la vie de la nation

b) Réunions nationales des Evêques

* Assemblées plénières

- 1986, Vocation et mission des laïcs dans notre Eglise et notre pays (id., 369sq.).
- 1987, Vocation et mission des laïcs dans notre Eglise et notre pays (Secrétariat CENC).

L'Aumônerie Générale de l'Apostolat des Laïcs

Rapport d'activités de la Commission 2004-2007 (inédit).

En annonçant la célébration du 20 ° anniversaire de l'Exhortation post-synodale de *Chritifideles Laici*, la Commission pour l'Apostolat des Laïcs déclare : « *Nous pensons que « faire mémoire » de ce synode historique peut mieux aider le laïcat « ce géant encore un peu endormi » à se relever et remplir sa mission non seulement dans l'Eglise mais aussi surtout dans le monde où est attendue la révélation des enfants de Dieu afin que les églises, les chapelles et autres lieux de culte ne soient pas de plus en plus pleins alors que la société se délabre au même moment à cause de la démission des fidèles laïcs de leur mission de sanctification du temporel ».*

On peut donc estimer que l'étape urgente de l'Apostolat des laïcs au Cameroun, c'est le renouvellement effectif de l'ordre temporel par les laïcs ; ils doivent s'efforcer de mettre en pratique la doctrine sociale de l'Eglise en général et celle des Evêques du Cameroun en particulier.

Le *Compendium* donne un enseignement qui explicite bien le lien dynamique entre les fidèles laïcs, la doctrine sociale de l'Eglise et le renouvellement des réalités temporelles (CDSE, nn. 541-574). Une telle vision est susceptible de mieux orienter l'apostolat des fidèles laïcs dans la nation.

III- LES ENJEUX ETHIQUES EMERGENTS

Au fond, les Evêques affrontent dans ces engagements sociaux évoqués plus haut un nombre important de défis qui se traduisent par une recherche d'équilibres utiles à la croissance et à l'harmonie de la société.

a) La personne et la société

Dans une société africaine très communautaire, il est important de faire respecter la personne et ses droits. La conscience des droits de l'homme doit y être développée. Les Evêques ont, à maintes reprises, défendu les droits de l'homme dans la société.

D'autre part, les devoirs de la personne vis-à-vis de la société, sont à promouvoir. Les repliements individualistes et libéralistes sont autant de risques qui menacent la vie de la nation, le sens du bien commun, la conscience nationale et l'unité du pays.

Une société saine devrait maintenir vif cet équilibre de jugement et de gestion entre les intérêts de la personne individuelle et ceux de la société. Cette préoccupation transparait aussi dans la tension, qui peut devenir conflit ouvert, entre le bien privé et le bien commun. De fait, contre le bien commun, des comportements délinquants tels que les fuites, les détournements des fonds publics, la corruption sous toutes ses formes, les fraudes illicites des citoyens se sont littéralement imposés au risque d'être normaux.

Dans ce contexte, les Evêques ont défendu la légalité de la propriété privée, l'honnête gain. L'harmonie entre la propriété privée et la propriété publique ou simplement commune, devrait être promue par un enseignement et une gestion des hommes et des biens basés sur la justice commutative, distributive et judiciaire bien assumée par les pouvoirs publics et les citoyens.

Cf.

1997, *Justice et paix* (id., 465sq.).

1998, *La bonne gouvernance* (id., 469sq.).

1999, *La santé spirituelle et physique des Camerounais* (id., 475sq.).

CDSE, nn.105-159.

b) Tribu-Nation

Les questions liées au rapport entre la tribu et la nation sont transversales. Elles sous-tendent plusieurs domaines de la vie nationale.

La tribu est une composante naturelle des peuples ; elle fonde leur identité et leur intégration sociale. C'est en réalité la famille élargie liée par la tribalité, la parenté tribale.

La nation, par contre est une entité cosmopolite liée par la nationalité, les liens entre citoyens d'une même nation sont plus absents et peu consistants par rapport à la tribu, réalité vivante et support des familles. Compte tenu de ces réalités importantes de la vie sociale, les Evêques ont dénoncé l'exacerbation de la tribu, autrement appelée tribalisme et soutenu l'unité nationale, la conscience nationale tout en la préservant de toute forme d'exagération appelée nationalisme clos. Car toute bonne conscience nationale respecte les valeurs tribales authentiques, c'est-à-dire la tribalité. En ce sens, la tribu bien vécue est une richesse pour la vie nationale.

Cf.

- 1990, *Lettre pastorale sur la crise économique* (ESEC, op. cit., 149sq.) .

- 1996, *La lettre pastorale sur le tribalisme* (id., 199sq.).

- CDSE, nn. 390-392.

c) Supervision indépendante ou gouvernementale des élections

La transparence des consultations électorales, l'indépendance des organes assurant la supervision des élections, bref la tenue des élections libres, honnêtes et transparentes, telles sont les préoccupations des citoyens camerounais dans le processus électoral. Les Evêques se sont engagés à accompagner à leur niveau ce processus électoral par leur enseignement durant la période préélectorale et aussi par l'organisation des observatoires indépendants des élections au sein du Service National Justice et Paix. Entre une organisation indépendante et une organisation étatique des élections, les Evêques défendent surtout l'Esprit civique qui respecte le citoyen, son choix, sa voix, son droit, et son devoir.

Cf.

- 2004, *La lettre des Evêques sur le droit et le devoir de vote.*
- CDSE, nn. 406-416.

d) Les pouvoirs publics et les citoyens

Les Evêques rappellent régulièrement aux pouvoirs publics, leur devoir de servir le peuple. Des appels aux gouvernants les invitent à travailler pour le bien-être des citoyens à améliorer leurs conditions de vie, l'accès aux soins de santé, l'accès à l'emploi, bref l'accès équitable aux fruits de la croissance. Les Evêques dénoncent aussi les fonctionnaires des pouvoirs publics qui se servent et ne servent pas, s'enrichissent de façon rapide et injustifiée, se livrent au pillage des biens publics. C'est en fait l'exigence même de la justice distributive (cf. ESEC, id., 149sq.).

D'autre part, les Evêques rappellent l'importance de l'esprit civique des citoyens. Le respect des biens publics, de l'autorité et des lois de la nation doit guider le comportement des citoyens. Ceux-ci doivent avoir un esprit patriotique. Ils doivent renoncer à toutes formes de délinquances, de violences et d'incivisme et à tout comportement illégal et illégitime.

Les Evêques rappellent aux gouvernants de servir honnêtement la nation et au peuple d'aimer la nation.

- Cf. - 1990, *Lettre pastorale sur la crise économique* in ESEC, op. cit., 149sq.
- CDSE, nn. 393-398.

e) Culture africaine et Christianisme

La culture étant le cœur de toute société, la question de l'inculturation clairement posée dans *Ecclesia in Africa* à plusieurs reprises figure parmi les préoccupations majeures des Evêques. Le défi est de promouvoir une vie ecclésiale qui assume les valeurs culturelles africaines et les valeurs chrétiennes.

L'Eglise a donc cette mission prudentielle de mener l'inculturation pour mieux accompagner les communautés sociales de l'Afrique dans la voie du salut en Jésus-Christ, en passant par la promotion d'une vie sociale fondée sur les valeurs évangéliques et les valeurs culturelles compatibles à l'Evangile.

Cf.

* Assemblées plénières

- 1988, L'inculturation et la seconde évangélisation (ESEC, 371sq.).
- 1991, Proclamation de la bonne nouvelle du salut et inculturation.(id., 384sq.)

* Séminaires :

- 1989, La célébration du premier centenaire de l'Eglise catholique de notre pays (id., 443sq.).
- 1991, Les religions traditionnelles (id., 461sq.).
- CDSE, nn.521-523.

f) Partis au pouvoir- partis d'opposition

Les Evêques dans leur appel du 24/07/1991 disent « *il est urgent que vous recherchiez l'intérêt supérieur de la nation Camerounaise et que vous le placiez au dessus de tout amour propre et de toute considération partisane* » (ESEC, 511).

Le dialogue politique entre les partis est préconisé par les Evêques pour préserver l'unité, la stabilité et la paix nationales.

Ils sont favorables à l'ouverture politique « *seul un tel dialogue peut être générateur de solutions efficaces et durables pour l'avenir de notre pays* » (id., 511).

La conscience nationale, le sens de la patrie et du bien commun doivent prédominer dans tous les engagements politiques.

- CDSE, nn. 406-416.

g) Eglise et Etat

L'Etat est laïc. La religion est séparée de l'Etat. Mais l'Eglise comme institution développe plusieurs formes d'activités sociales qui font d'elle inéluctablement un partenaire important de l'Etat : les secteurs les plus en vue sont la santé, l'éducation, le développement, la réduction de la pauvreté....

La coopération Eglise et Etat est effective. Mais sa structuration est faible. L'on doit promouvoir des plate-formes de coopération structurelles pour donner à cette coopération la forme d'un partenariat reconnu, considéré, solidaire et permanent (cf. OSH, 23).

- CDSE, nn. 421-427.

-

h) La paix et la justice

Le Cameroun vit en paix malgré les foyers de tensions larvés. Les Evêques défendent la paix et la justice et en assurent la promotion dans la société. En fait, la paix et la justice sont des valeurs transversales et constituent un défi qui concerne tous les secteurs de la vie sociale : la paix et la justice entre personnes, entre familles, entre tribus, entre régions, entre employeurs et employés, entre les religions, entre nations... L'Archevêque de Yaoundé, Mgr Victor TONYE BAKOT vient de publier un message qui donne l'état de la situation de la paix au Cameroun et même de la justice (Archidiocèse de Yaoundé, *Message de paix*, Nsimalen, 1^{er} janvier 2008). Au fond, de l'engagement social des Evêques, il ressort que la paix ne peut s'épanouir sans la justice ; ce sont deux réalités inséparables.

i) Développement et bien-être de tous

Le développement promu par les évêques se veut intégral (tout homme et tout l'homme), intègre (bonne gouvernance), intégratif (participation) et intégré (adaptation). Il dépasse la seule dimension économique. Il s'appuie sur une vision multidimensionnelle et obéit aux conditionnalités suivantes :

- «- Que l'Homme soit au centre de son développement,
- que la priorité soit donnée aux plus pauvres ;
- que les bénéficiaires participent à l'élaboration des projets
- que la gestion des ressources soit saine et transparente. » (OSH, 11).

Cf.

*** Assemblées**

- 2003, La contribution de l'Eglise catholique au développement et l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) (id., 407sq.).
- 2004, L'engagement de l'Eglise dans le développement et la lutte contre la pauvreté (id., 411sq.).

*** Séminaires**

- 1996, Le développement dans le cadre de l'Eglise en Afrique (id., 461sq.).
- 1998, La bonne gouvernance (id., 469sq.).
- 2004, L'engagement de l'Eglise dans le développement (id., 485sq.).

k) Le national et l'international

*** Sud –Sud**

Les Evêques sont favorables à la promotion des échanges entre les pays de la sous-région d'Afrique Centrale. A travers l'ACERAC (Association des Conférences Episcopales de la Région Afrique Centrale), des projets d'intérêt commun sont menés: l'Université Catholique d'Afrique Centrale en témoigne. Sur le plan public, ils soutiennent une coopération internationale solidaire (cf. ESEC, 156.).

*** Nord –Sud**

Les Evêques défendent la justice dans les relations internationales. Ils prônent l'ouverture au monde et une saine coopération dans la solidarité et la justice entre les pays du Nord et du Sud en vue du bien commun pour tous (cf. id., 161-162).

- CDSE, nn. 428-450.

l) Le laïcat entre Eglise et société

Les Evêques soutiennent l'engagement des fidèles laïcs dans la vie de la nation conformément aux exhortations apostoliques *Christifideles Laici* et *Familiaris Consortio*.

Des laïcs sont certes dans les postes de décision sociale, politique et économique dans notre pays, mais on ne note pas l'engagement de ces laïcs à affirmer une forme de présence chrétienne dans ces lieux de décision.

Cet état de choses compromet profondément la mission du laïcat dans la société et du coup rend inefficace l'influence l'enseignement social de l'Eglise dans notre société.

En effet, la mission ecclésiale des laïcs qui est de renouveler l'ordre temporel fait d'eux les premiers protagonistes de l'application de l'enseignement social de l'Eglise. Les laïcs sont les porte-flambeaux de l'enseignement social de l'Eglise.

La question qui se pose est de savoir, au-delà des prises de position des Evêques sur les questions de notre société, comment peut-on envisager réellement le renouvellement de notre société par l'enseignement social de l'Eglise avec des laïcs engagés et compétents. Il est souhaitable qu'une réflexion approfondie soit faite sur ce sujet.

Cf.

*** Assemblées**

- 1986, Vocation et mission des laïcs dans notre Eglise et notre pays (ESEC, 369sq.).

- 1987, Vocation et mission des laïcs dans notre Eglise et notre pays (Secrétariat CENC).

- CDSE, nn. 541-574.

IV- L'HORIZON 2015

La pastorale des Evêques se concrétise dans les diocèses grâce aux services de la CENC sus-évoqués en lien avec les services diocésains correspondants. A l'horizon 2015, les stratégies en cours se présentent ainsi :

a) Axes stratégiques de développement

« Axe n°1 : Amélioration quantitative et qualitative de l'offre des services sociaux de base en vue de la promotion de tout l'Homme et de tout Homme.

Axe n°3 : Renforcement du partenariat entre tous les acteurs de développement pour des politiques publiques équitables et conformes à l'intérêt général.

Axe n°4 : Renforcement des actions de lutte contre les grands fléaux et promotion de la culture de la paix.

Axe n°2 : Renforcement des capacités des populations et des organisations de base en vue de leur autopromotion et de leur pleine participation au débat public national « (OSH, 27-32).

b) Axes spécifiques des Services nationaux de la CENC

Ce document annexe présente en synthèse les axes stratégiques de pastorale sociale de chaque service national pour l'horizon 2015 c'est-à-dire les 10 prochaines années.

- JUSTICE ET PAIX
- BASC
- SENECA
- OCASC
- MMC
- AGAL

Conclusion

On peut dire que la pastorale sociale porte l'espérance sociale de notre pays.

En considérant la réalité du Cameroun; il convient de reconnaître que ce pays est pleine phase de transitions. Il sort du monopartisme pour le pluralisme démocratique, d'une économie étatisée vers une économie libéralisée, de la consommation à la production, de l'assistanat au partenariat, du protectionnisme à la mondialisation, de la pauvreté à la lutte contre la pauvreté, de la tradition à la modernité, de l'Etat partenaire social unique au partenariat social pluriel...

Dans ce contexte, les Evêques disposent d'un capital de principes et de valeurs éthiques aptes à accompagner cette transition avec bonheur. Le défi est de réaliser effectivement et efficacement cet accompagnement.

Les présentes assises peuvent y concourir tant du point de vue de la conception des orientations fondamentales que de la définition des stratégies.

Sur cette base, il conviendrait par exemple que les Evêques du Cameroun procèdent à la réception officielle du *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*. Une étude approfondie de ce document offrirait à l'engagement social des Evêques une vision plus globale et riche pouvant donner lieu à la rédaction d'un répertoire de pastorale sociale nationale.

Une autre réflexion pourrait être amorcée notamment sur une meilleure synergie concernant le financement de la pastorale sociale des diocèses : sa permanence, la participation locale, les rapports avec les partenaires et l'Etat...

Je voudrais terminer en remerciant les diocèses d'Allemagne pour leur solidarité avec les églises locales et celle du Cameroun en particulier. Ce symposium inédit est une grande avancée dans la communion ecclésiale.

QUESTIONS PROPOSEES AUX CARREFOURS

1. Les fidèles laïcs ont la mission de renouveler, à la lumière de l'Évangile, les réalités temporelles (domaines politiques, économiques, civils..). Comment nos diocèses peuvent-ils les aider à accomplir efficacement cette mission dans le contexte actuel de notre pays ?

2. La mondialisation s'impose à tous comme une réalité incontournable. Comment les églises du Nord et du Sud peuvent-elles collaborer pour accompagner leurs pays dans ce contexte-là ?

3. La coopération internationale est nécessaire pour mener à bien la lutte contre la pauvreté. Comment nos diocèses peuvent-ils collaborer pour contribuer efficacement à la réduction de la pauvreté ?